

## L'activité d'ORLOGES et ses projets

### ORLOGES gère :

- Depuis 1981, un **CHRS (financé par la DDCS) et un Foyer d'hébergement (financé par le Conseil Général du Rhône) , soit 22 places en appartements individuels en diffus sur Lyon et l'agglomération,**
- **Depuis le 1/04/1999, un appartement collectif de 3 places (financé par le CG)**
- **Depuis le 1/01/2000, un service de suite et de préparation à l'entrée de 9 places (financé par la DDCS)**
- Nous avons ouvert, *en janvier 2008*, un dispositif d'hébergement temporaire de **6 places financé par le CG intitulé « appartements d'essai »**. En effet, notre expérience nous montre qu'il est nécessaire de permettre à certaines personnes en souffrance psychique de « s'essayer » à vivre dans un appartement individuel, en ville, avant d'envisager un projet de ce type de façon plus concrète. Cette « mise en situation » réelle de 3 mois permet aux personnes et à leur équipe de soin de repérer les points positifs et les difficultés auxquelles elles ont pu être confrontées et de ce fait disposer d'éléments pour envisager l'avenir.

### Nous sommes aussi *partenaires* :

- de l'association d'entraide mutuelle GEMOTION parrainée par l'ASSAGA
- de la Résidence Sociale Ferdinand Buisson gérée par Santé Mentale et Communautés
- de la Résidence Mozart, maison-relais gérée par l'ASLIM

### Nous participons par ailleurs à différentes *instances* :

- aux accords collectifs départementaux d'attribution (ACDA)
- aux commissions logement de la Coordination 69
- nous avons participé, en tant que membre de cette coordination, au cours de cette dernière année à un travail d'échanges et de concertation avec la Maison de la Veille Sociale à un travail de réflexion concernant l'accès à l'hébergement et au logement de personnes repérées avec des problématiques de souffrance psychique. Ce travail de réflexion a abouti à la création d'une instance spécifique « Santé psychique » dans laquelle nous siégerons
- nous assurons de permanences à la Maison des Usagers à l'hôpital Saint Jean de Dieu
- nous participons aux groupes de travail « Santé psychique et logement » initié par le Grand Lyon

**ORLOGES est une équipe de 12 salariés** composée de travailleurs sociaux et de personnel administratif, comptable et de direction. Nous sommes épaulés dans notre travail par un **Conseil d'Administration** très actif et présent à nos côtés pour mener les réflexions qui concernent l'évolution de nos missions, ouvrir de nouveaux champs d'investigation, aborder les questionnements qui nous interrogent régulièrement. Notre travail est aussi soutenu par un travail d'analyse de la pratique et bien sur des formations régulières.

Notre expérience dans l'accompagnement, dans le logement, et autour du logement des personnes en souffrance psychique nous a conduits à monter un projet de création de 2 *résidences-accueil* partant d'un constat que pour un certain nombre de personnes en souffrance psychique, il est nécessaire de proposer un logement individuel et pérenne mais dans un cadre rassurant, sécurisant par la présence d'autres personnes et d'un encadrement.

C'est la conjonction de plusieurs «arguments » qui a conduit à la mise en œuvre de ce projet :

- la nécessité de proposer des formes de logements adaptés aux personnes en souffrance psychique : nous savons que le logement individuel n'est pas une solution adaptée à tous. La maladie mentale entraîne souvent le repli sur soi, la rupture de lien social. Nous étions convaincu de la nécessité de proposer à la fois des logements individuels pérennes mais dans un environnement rassurant et étayant.

- notre expérience depuis 30 ans :

- en termes de gestion de logement
- notre connaissance du public en souffrance psychique
- notre habitude de travail dans un réseau partenarial qui concerne particulièrement ce type de projet, à savoir les équipes de soin psychiatrique (nous avons d'ailleurs signé une convention cadre avec l'hôpital du Vinatier dans le cadre de ce projet même si les orientations ne seront pas limitées uniquement à des personnes relevant du territoire du Vinatier),
- nos partenaires que sont les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale, mais aussi les Groupes d'Entraide Mutuelle, les partenaires du secteur de l'insertion professionnelle, des loisirs et de la culture,...

- des opportunités en termes de foncier sur Villeurbanne et sur Rillieux la Pape grâce à la SCI Gallo/Dantin avec laquelle nous travaillons depuis plus de 10 ans

- la nécessité de répondre à des besoins non couverts :

En 2009, au moment du montage du projet, le Rhône ne disposait pas de ce type de dispositif. Plusieurs rapports et études faisaient et font encore aujourd'hui état :

- de besoins importants en terme de logement de longue durée pour des personnes en souffrance psychique
- de maintien en hospitalisation complète faute de solutions adaptées en aval
- l'UNAFAM dans une enquête menée en 2007 montrait que 47 % de leurs proches handicapés psychiques vivent dans leur famille y compris jusqu'à 40 ou 50 ans et que pour beaucoup d'entre elles, la formule Résidence Accueil convient tout à fait à leur projet de vie
- sans compter les besoins importants recensés au travers des réseaux FNARS et des structures type ARALIS, ADOMA, ...
- actuellement, la DRJSCS conduit un travail visant à développer les résidences-accueil à la demande du Préfet de Région ainsi que le directeur de l'ARS.

### ***Pourquoi 2 résidences-accueil ? :***

Parce que d'une part, nous disposons de 2 terrains, d'autre part, ce type de lieu de vie peut vite entrainer les encadrants dans un isolement car peu nombreux (puisque'il y a en moyenne 2 ETP pour 20 à 25 places) et peut rapidement les rendre captifs des problématiques récurrentes des personnes qui y vivent (problématiques essentiellement en corrélation avec la maladie mentale). Nous souhaitons donc constituer une équipe plus importante qui puisse échanger, réfléchir en commun aux difficultés rencontrées dans leur travail. Mais aussi, l'idée de 2 lieux, c'est aussi à destination des personnes que nous recevrons : nous savons que la maladie mentale conduit souvent à une chronicisation, un repli sur soi : afin de limiter autant que faire ce peut ces attitudes, nous souhaitons donc d'emblée créer une dynamique entre les 2

établissements (activités ou sorties communes par exemple) ce qui ne sera pas évidemment incompatible avec la création de liens partenariaux avec d'autres lieux tels que les GEM, les clubs,...

Qu'est-ce qu'une résidence-accueil ? :

C'est une maison-relais dédiée aux personnes en souffrance psychique qui propose des logements individuels et pérennes dans le cadre d'un habitat avec des espaces collectifs. Elle est animée par une maîtresse de maison ou un hôte qui veille à favoriser à la fois l'autonomie de la personne et le lien social nécessaire à une vie en collectivité.

L'accompagnement individuel est assuré par une équipe sanitaire et sociale extérieure qui s'engage dans ce projet et la poursuite de ses interventions auprès des personnes.

Le public visé concerne des personnes adultes, en souffrance psychique, stabilisées, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale et suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif dès lors qu'un accompagnement et des soins sont organisés selon les besoins.

Les 2 établissements se situeront à Villeurbanne (25 places - ouverture prévue en novembre 2012) et à Rillieux la Pape (Quartier du Vieux Crépieux) - 15 places - ouverture au printemps 2013.

Les résidents signent un titre d'occupation et paient une redevance se situant entre 420 et 470 €/mois qui incluent toutes les charges. Ces logements ouvrent droit à l'APL foyer (soit 320 €/mois).

Ces projets ont été labellisés cet été et sont financés par la DDCS.

*Un autre projet* sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années et sur lequel nous partageons depuis maintenant plus d'un an une réflexion avec Santé Mentale et Communautés, est un projet portant sur la difficulté face à l'autonomisation des jeunes entrant dans la vie adulte, difficultés liées généralement à une fragilité psychique et familiale. Le projet serait de proposer des formes *d'hébergement transitionnel sous forme d'appartements accueillant 5 à 8 jeunes* articulant une prise en charge soignante et éducative afin d'étayer ces jeunes pour éviter l'entrée dans la maladie.

Je souhaite souligner que tous les projets initiés par ORLOGES sont toujours nés des réflexions issues de notre expérience du quotidien avec les personnes que nous accompagnons. Nous sommes attachés à maintenir une unité afin de rester au plus près du public, .....

**A l'occasion de ces 30 ans, je souhaiterais remercier celles et ceux, présents ou qui nous ont quittés, qui ont fait vivre ORLOGES depuis 1980 et remercier celles et ceux qui font vivre l'association aujourd'hui, et plus particulièrement, l'équipe d'ORLOGES mais aussi les administrateurs et les membres du Bureau qui sont toujours présents, fidèles et précieux pour aider l'association à se développer en cohérence avec ses valeurs.**

**Lucette MOREAU  
DIRECTRICE d'ORLOGES  
Lyon, le 17 novembre 2011**